

définir les modalités de coexistence, l'auteur relativise ce constat et note que l'émergence de pratiques orientées vers la communication n'exclut pas le journalisme d'opinion ni le journalisme d'information.

Au vu de ces éléments, on constate combien la conception de l'auteur est centrée sur la recherche d'une vérité plurielle. Du fait de ce choix, l'auteur classe le journaliste dans une catégorie particulière qui ne reflète pas la diversité éditoriale et technique de la presse. Les caractéristiques et fonctions qu'il développe correspondent essentiellement à une presse écrite et générale d'information politique. Car, d'un côté, l'agencier, le journaliste d'information radiodiffusée ou audiovisuelle ne semblent pas se reconnaître dans le modèle préconisé par l'auteur. De l'autre, par la diversité de ses supports, genres et fonctions, la presse ne peut se réduire à la recherche de la vérité. Ainsi n'est-ce ni la priorité ni l'intérêt d'une chaîne privée ou d'un organe de presse de servir la vérité en tant que telle. Pourtant, en dépit de la différence de leurs statuts et lignes éditoriales, ces professionnels continuent de jouer un rôle non négligeable dans le débat public. En effet, Daniel Cornu présente l'image sélective d'un journalisme qui, *a priori*, devrait tendre vers la recherche de la vérité. Cet aspect apparaît quand il met en avant une identité professionnelle de résistance aux dérives et aux contraintes. C'est dans cette optique qu'il recommande : « C'est en première ligne contre la vitesse même de l'information moderne, contre la pression du temps, que le journaliste se doit de lutter avec obstination » (p. 383).

En conclusion, l'auteur revient sur la question de l'éthique. Il observe que ni les codes déontologiques ni la conscience individuelle du journaliste ne peuvent assurer une conduite responsable. Selon lui, les professionnels de l'information doivent intégrer différents acteurs de la société civile dans l'élaboration de leur code ainsi que dans leurs pratiques. Encore plus substantielle est la réflexion qui dépasse le caractère normatif des règles pour questionner le fondement de la conduite du journaliste. L'auteur souligne également la nécessité d'une articulation et d'une complémentarité entre les normes et les pratiques. Enfin, il évalue succinctement l'impact des nouvelles technologies d'information et de communication sur la presse et renforce sa réticence vis-à-vis de nouvelles formes journalistiques, tel le journalisme citoyen. Enfin, peut-être n'est-il pas inutile de constater que le sous-titre de cette nouvelle édition – *L'éthique de l'information au défi du changement médiatique* – ne correspond pas la dimension que l'ouvrage accorde à

l'articulation entre le phénomène moral et la presse dans le nouveau paradigme technologique. Ce sous-titre donne à croire que le questionnement éthique des possibilités inédites d'expression sera au centre d'intérêt de l'analyse présentée. Or, au regard des autres questions, cet aspect a été abordé de manière marginale. Vraisemblablement, ce n'est pas l'éthique qui confronte le changement médiatique mais, plutôt, la conception de la presse elle-même, telle qu'elle est prônée par l'auteur, qui fait face à ce changement. Pour autant peut-on séparer cette conception de valeurs et de significations éthiques qu'elle renferme? Tout bien considéré, Daniel Cornu préconise un projet de réhabilitation d'un journalisme autonome, fidèle à son identité et sa mission de « ministère de la vérité » (p. 380), mais qui se réapproprie également les récentes possibilités techniques et éditoriales pour servir cet objectif.

Fredj Zamit

CREM, université Paul Verlaine-Metz
fredj.zamit@yahoo.de

Alice KRIEG-PLANQUE, *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique.*

Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, coll. Annales littéraires de l'université de Franche-Comté, 2009, 146 p.

Après « *Purification ethnique* ». Une formule et son histoire, paru en 2003, Alice Krieg-Planque expose, avec *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, le second volet – une partie – d'un travail de recherche considérable ayant donné lieu à une thèse de doctorat en sciences du langage soutenue en 2000 (*Émergence et emplois de la formule « purification ethnique » dans la presse française (1980-1994). Une analyse de discours*, université Paris 13). Si le premier ouvrage proposait une analyse des discours médiatiques et politiques par le biais de la formule « purification ethnique », ce second opus revient aux fondements théoriques de la notion elle-même de « formule » comme fait discursif en proposant au lecteur des éléments méthodologiques d'analyse en corpus de telle ou telle formule. Si ces deux ouvrages, conçus pour être complémentaires, sont le fruit d'une thèse, ils n'en sont pas de simples extraits dûment répartis. On a affaire ici à un véritable travail de réécriture destiné à rendre accessible une recherche académique – minutieuse, rigoureuse et pertinente – aux chercheurs et étudiants de différentes disciplines des sciences sociales désirant bénéficier des outils de l'analyse du discours pour porter un regard critique sur les discours dominants.

Le choix délibéré d'un format court répond au souci didactique de fournir à ce public un fascicule efficace, un « précis » (p. 11).

Les cinq chapitres structurant l'ouvrage montrent un cheminement qui, partant des travaux fondateurs de l'analyse du vocabulaire sociopolitique puis de la notion de « formule » et de sa mise en œuvre, conduit aux propositions théoriques étayées de l'observation et de l'analyse de « purification ethnique » et d'autres formules. Qu'est-ce qu'une formule? Le quatrième chapitre en détaille et discute les caractéristiques (on y reviendra plus loin) : une formule est un segment figé : elle est « portée par une matérialité linguistique relativement stable » (p. 84); elle s'inscrit dans une dimension discursive : « la formule n'existe pas sans les usages qui la font advenir comme telle » (p. 84); elle fonctionne comme « référent social » : la formule « est un signe qui fonctionne pour tous à un moment donné » (p. 95); elle a une dimension polémique.

Par ces propriétés, l'articulation de *fait de langue* et de *fait de discours* qui définit la formule est d'emblée affirmée. Une nécessaire pluridisciplinarité, dans laquelle la linguistique, sous ses versants formels (grammaticaux et lexicaux), discursifs et pragmatiques apparaît centrale est également affirmée et illustrée (sur ce point, voir aussi Krieg-Planque A., « Travailler les discours dans la pluridisciplinarité. Exemples d'une "manière de faire" en analyse du discours », pp. 57-71, in : Bonnafous S., Temmar M., dirs, *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Paris, Ophrys, 2007). À travers plusieurs catégories de travaux, les trois premiers chapitres présentent l'ancrage de la catégorie « formule », l'histoire de la notion et l'apparition du terme lui-même chez le philosophe Jean-Pierre Faye. Ces sections sont aussi l'occasion de situer le présent travail dans le panorama d'autres travaux en analyse du discours et d'en cerner les spécificités.

Le premier chapitre dresse un bilan sélectif de travaux de lexicologie politique qui s'attachent à analyser les usages sociopolitiques du lexique dans des corpus circonscrits, dont certains ont donné lieu à de véritables programmes de recherche (voir les projets de description du vocabulaire sociopolitique du laboratoire de Lexicométrie et textes politiques de Saint-Cloud publiés en fascicules depuis 1985). C'est l'occasion d'affirmer quelques principes sous-tendant ces études comme ils sous-tendent la notion de formule et son analyse : même si tous les termes analysés (« travailleur », « jaune », « révolution », « classe (stérile) », « intégration », etc.) ne peuvent pas à proprement parler être qualifiés de formules,

ils les préfigurent en ce qu'ils émergent au travers de leurs usages où ils apparaissent comme « problématiques », qu'ils connaissent des phases d'accélération quantitatives et de productivité lexicologique (notamment sous forme de dérivés), et des « zones de turbulence » (p. 24) historiquement repérables. Comme dans ces études, l'approche revendiquée pour la formule est celle d'une étude en corpus issus de discours produits dans l'espace public où l'unité lexicale, simple ou complexe, sert de fil conducteur.

Le deuxième chapitre aborde la démarche adoptée par Jean-Pierre Faye dans son étude de la formule « État total » dans l'entre-deux-guerres. Si cette démarche n'est pas celle d'un linguiste, et cherche même à s'en distinguer, le travail est considéré comme heuristique. Et, de fait, c'est chez Jean-Pierre Faye que sont posés, outre le terme lui-même, plusieurs points centraux de la formule repris par Alice Krieg-Planque : figement formel et « procès d'acceptabilité » – la formule est « agissante », elle « a pour effet de rendre acceptable quelque chose » (p. 45) – pour les caractéristiques, observation de la genèse et de la circulation (entre langues, entre partis) pour la démarche. C'est en référence à Jean-Pierre Faye, et reprenant le terme de « formule », que Pierre Fiala et Marianne Ebel prolongent ce travail dans un autre environnement (la Suisse, décennies 1960-1970) et sur d'autres mots « *Überfremdung* » (« emprise et surpopulation étrangères ») et « xénophobie ».

Le troisième chapitre poursuit la chaîne des filiations théoriques de la formule en mettant l'accent sur l'importance, dans ces études, de la circulation de la formule comme référent social constitutivement polémique, observations tout aussi essentielles pour l'analyse que centrales d'un point de vue théorique. En effet, considérer comme définitoires de la formule son caractère circulant et le fait qu'elle constitue un « passage obligé » des discours conduit les auteurs à reconsidérer la clôture des discours et des formations discursives sur eux-mêmes pour prendre en considération l'hétérogénéité des conditions de production (voir Foucault M., *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, pp. 44-54 et Charaudeau P., Maingueneau D., dirs, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éd. Le Seuil, 2002). Quant aux méthodes, elles sont le pendant des propriétés prêtées à la formule : comme signe, valant pour tous à un moment donné, elle génère des paraphrases; sa circulation donne lieu, en corollaire, à une production néologique considérable; son caractère polémique est attesté dans les énoncés qui la commentent, selon son

contenu (valeur *de re*), selon le mode de dire qu'atteste l'emploi de la formule (valeur *de dicto*). On tient ici de solides modes d'entrée dans les corpus.

Le quatrième chapitre reprend et discute ces approches, et les prolonge. Importance de la forme tout d'abord (caractéristiques morphosyntaxiques) : la formule est concise, ce qui permet sa circulation ; elle est figée en une unité lexicale le plus souvent complexe, ce qui lui permet d'être reconnaissable et d'apparaître comme « lieu commun du débat » (p. 76). Cette identité de la formule à elle-même est cependant modulée par la reconnaissance de variantes dont l'une est considérée comme prototypique. Ainsi les unités « épuration ethnique », « nettoyage ethnique » et « purification ethnique » sont-elles des variantes de la séquence prototypique « purification ethnique ». Via le foisonnement des travaux récents sur le figement, présentés ici dans leur diversité et selon leurs différents points de vue (morphosyntaxique, énonciatif, mémoriel, etc.), ces caractéristiques permettent l'expression par Alice Krieg-Planque de positions théoriques et méthodologiques fermement argumentées contre une conception purement formaliste qui négligerait « les multiples paraphrases dont [la formule] est la cristallisation » (p. 69) contre, d'une part, une approche transformationnelle qui esquiverait les précieuses ambiguïtés énonciatives et les fondamentales sous-détermination et surdétermination du sens contre, d'autre part, des méthodes strictement quantitatives qui passeraient à côté de l'abondance de la créativité néologique. Une description plus fine de la structure interne de différentes formules met au jour l'importance du caractère relationnel des termes qui les composent : des descriptions en sont proposées (pp. 78-80) parmi lesquelles on retiendra la structure en [nom + adjectif dénominal] –, « entreprise citoyenne », « ségrégation raciale », etc. –, où l'adjectif relationnel est propice à une riche ambiguïté (voir aussi Krieg A., « L'adjectif "ethnique" entre langue et discours. Ambiguïté relationnelle et sous-détermination énonciative des adjectifs dénominaux », *Revue de sémantique et pragmatique* 11, 2002, pp. 103-121). On ne reviendra sur le caractère discursif de la formule, deuxième propriété, que pour insister sur l'importance des usages qui se saisissent d'une séquence souvent préexistante, la font circuler, et lui confèrent son statut de formule lorsque la séquence devient un enjeu, un « mot-événement » : apparaît telle la séquence « fracture sociale », repérée à travers son utilisation récurrente par Jacques Chirac, candidat à l'élection présidentielle (hiver 1995) – ce qu'un corpus saturé donne à voir, rétrospectivement. Comme référent social, troisième

propriété, la formule est un « dénominateur commun » (p. 99) par rapport auquel les discours se situent. Ici aussi, ce caractère donne lieu à des propositions méthodologiques : en attestent, dans les corpus, outre une productivité néologique, l'existence de séquences prédicatives présentant la formule comme du connu, présupposant une réalité. Il en est ainsi par exemple des titres à structure [X : Y], où X est le présupposé et Y le posé. Indissociable de son statut de référent social, le caractère polémique de la formule, enfin : les formules sont porteuses d'enjeux sociopolitiques, elles sont agissantes, elles font partie de l'Histoire. Les enjeux portent sur le mode de dire, sur l'(in)adéquation au réel, sur l'appropriation de la formule par une formation discursive adverse, sur sa reconnaissance sociale – les cas sont divers et les exemples nombreux. La saisie en corpus pourra alors tirer parti des différents achoppements des locuteurs sur la séquence.

En clôture de l'ouvrage, l'auteure revient, dans le dernier chapitre, sur les propositions précédentes pour en asseoir et prolonger certains aspects, à travers une discussion sur le choix du terme « formule », d'une part, et sur la nécessaire gradualité du « fait » formule, d'autre part. Pour finir, revenant sur le caractère public de la formule, le chapitre conclut de manière nuancée et, une fois de plus, solidement étayée, sur le rôle des médias, « agents de circulation des formules » (p. 123), mais non pas (ou pas toujours) créateurs de formules. En définitive, ce petit livre, didactique et rigoureux, laisse le lecteur (étudiant, enseignant, chercheur ou analyste critique) solidement équipé pour, à son tour, interpréter et analyser les discours politiques et médiatiques auxquels il est confronté dans l'espace public.

Michelle Lecolle

CELTED, université Paul Verlaine-Metz
lecolle@univ-metz.fr

Guy MILLIÈRE, *La septième dimension, le nouveau visage du monde. Après la crise.*

Paris, Éd. L'Àpart de l'esprit, 2009, 390 p.

Dans son histoire, l'humanité génère le plus souvent des évolutions, des accélérations ou des révolutions, par vague de mondialisation se traduisant par des dimensions économique, technologique, culturelle et spirituelle. Depuis la Révolution et l'avènement de la « galaxie Gutenberg » – celle de la première révolution industrielle – nous vivons au sein de la civilisation de l'imprimé avec ses règles de production, de diffusion et de consommation. Ces étapes furent à l'origine des moments les plus brillants de l'Histoire